

ÉTUDIANT EN GÉOMATIQUE

SERVICE DE L'URBANISME

TEMPS PLEIN (35H), TEMPORAIRE (ÉTÉ 2021)

DATE LIMITE

7 MARS 2021

N° CONCOURS

ACVSAD-2021-692

DÉBUT DE L'EMPLOI

MAI 2021

DESCRIPTION DU POSTE

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, souhaite pourvoir à un poste d'étudiant durant la saison estivale 2021 pour la réalisation de divers mandats pour le Service de l'urbanisme. Sous la supervision du directeur du service, l'étudiant sera accompagné par divers employés municipaux, tel que le technicien en géomatique. Il pourra disposer d'une certaine autonomie au sein de ses fonctions selon son cheminement et ses apprentissages.

PRINCIPAUX MANDATS

En collaboration avec l'équipe du Service de l'urbanisme, l'étudiant aura pour tâches de collaborer à divers mandats, notamment :

- Mettre à jour des bases de données cartographiques et des systèmes d'information géographique (SIG)
- Effectuer le captage et la structuration de données à l'aide d'orthophotographies, de relevés vidéo ou par GPS
- Procéder à des analyses spatiales
- Réaliser de la cartographie traditionnelle et sur internet
- Assurer, au besoin, la relève et le support pour divers besoins au sein du service
- Participer, à l'élaboration et l'implantation de procédés, d'outils et de nouvelles méthodes de travail découlant de son champ de responsabilité

Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être étudiant de niveau collégial ou universitaire en géographie ou géomatique
- Détenir un permis de conduire valide (classe 5)
- Connaître la suite ESRI (ArcMap, ArcGIS Online) et un outil de DAO

COMPÉTENCES REQUISES

- Diplomatie et tact
- Rigueur et professionnalisme
- Intérêt pour le travail d'équipe

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Taux horaire de 15,92\$ à 19,89\$, selon le niveau d'études en cours et conformément à la politique de rémunération des étudiants et stagiaires en vigueur.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, avant le 7 mars 2021, par courriel ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2021-692
Service des ressources humaines
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
rh@VSAD.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.